

Présidence du FCS : France

Présidence de l'OSCE : Grèce

**38ème SÉANCE COMMUNE  
DU FORUM POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE  
DE SÉCURITÉ ET DU CONSEIL PERMANENT**1. Date : Mercredi 18 février 2009

Ouverture : 11 h 10

Clôture : 13 h 35

2. Présidents : M. l'Ambassadeur E. Lebédel (FCS) (France)  
Mme l'Ambassadrice M. Marinaki (CP) (Grèce)3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : OBSERVATIONS LIMINAIRES DES  
COPRÉSIDENTS ET ALLOCUTION DU  
VICE-MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE,  
S.E. ALEXANDER GRUSHKO, SUR LE  
RENFORCEMENT DE L'ARCHITECTURE  
EUROPÉENNE DE SÉCURITÉ : PERSPECTIVES  
FUTURES

Président (France), Présidente (Grèce), Vice-Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie (FSC-PC.DEL/9/09), République tchèque-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen. ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC-PC.DEL/8/09), Géorgie, Serbie (FSC-PC.DEL/10/09), Biélorussie (FSC-PC.DEL/12/09), Turquie (FSC-PC.DEL/13/09), Kazakhstan, Suisse, Arménie, Roumanie, Canada (FSC-PC.DEL/14/09), Norvège (FSC-PC.DEL/11/09), Italie, États-Unis d'Amérique, Royaume-Uni,

Allemagne (FSC-PC.DEL/7/09), Azerbaïdjan, Chypre

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

À annoncer